

Trophée U14 de la Haute Garonne 2024

7 juillet 2024

Au Golf de Garonne

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses licenciés et Membres AS d'un club de la Haute Garonne, **de catégorie Benjamin ou moins** et attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 72 participants

Limites d'index et quota par catégorie : Voir tableau ci-dessous

Catégories	Quota max	Dont Filles minimum	Dont WildCard Club
U10 nés en 2014 ou après	30	10	3
Poussins nés en 2012 et 2013	27	9	
Benjamins nés en 2010 et 2011	15	5	

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par catégories dans l'ordre de la date d'inscription.

Dans le cas où le quota d'une catégorie d'âge ne serait pas atteint, les places restantes pourront être reportées sur les autres catégories d'âge.

FORME DE JEU

9 trous / Score Maximum Brut *limité* à 9 (Si à la fin du 8e coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 9 sur la carte de score.)

Départs mixtes échelonnés de 8h00 à 12h00 par partie de 3 joueurs maximum

Rappel : Épreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (1-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (1-8)

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties : Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font uniquement en ligne

<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1631>

Date limite d'inscription : 1^{er} juillet 2024 à 23h59.

Le droit d'engagement **à régler à l'accueil du golf le jour de l'épreuve** s'élève à : 10 €

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT

Classement par catégorie d'âge : 1 point pour le dernier du classement puis 1 point de plus jusqu'à la première place. En cas d'égalité, les points des places en cause seront partagés

A l'issue de la dernière étape, un classement final au cumul des étapes sera établi et récompensera les premiers garçons et filles dans chaque catégorie d'âge.

Renseignements :

www.golfdegaronne.fr - 05 62 30 10 02 - contact@golfdegaronne.fr